

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23/12/2022

Julien GRANDIEU, Maire de la commune de Grignoncourt et agriculteur & Vent d'Est, un partenariat pour l'indépendance énergétique des Vosges

Grignoncourt, le 14 octobre 2022 - Monsieur Julien GRANDIEU Producteur Bio à la tête des Vergers Grandieu *Père et Fils*, la plus grosse production de fruits à pépins des Vosges comptant 20 hectares en vergers et plus de 40 000 pieds sur son exploitation, signe son premier projet agrivoltaïque avec Vent d'Est. Ce projet est un démonstrateur qui ouvrira la voie de l'agrivoltaïsme à de nombreux agriculteurs et arboriculteurs de la région.

Coconçu et développé avec les équipes de Vent d'Est, ce projet va intégrer plusieurs technologies, dont une structure ombrière, des panneaux semi-transparents et un système de récupération d'eau de pluie pour l'irrigation du verger. Ces installations expérimentales seront implantées sur une parcelle de pommiers et une parcelle de poiriers, représentant 1 hectare avec une puissance installée maximale de 1 Méga Watt crête (MWc). La construction de ce projet durera près d'un an avec une mise en service prévue fin 2023.

Un tel projet a pour objectif de mettre en évidence la cohabitation de l'activité agricole et de la production d'électricité verte sur un même espace. L'agrivoltaïsme permet d'apporter une réelle protection contre les aléas climatiques tels que la grêle, les coups de soleils, les variations de température et de saisonnalité. De cette manière, la dépendance aux facteurs extérieurs est diminuée et la production agricole est stabilisée, avec pour objectif de ne plus subir d'années blanches.

Une installation en démonstrateur comme celle issue du partenariat des Vergers Grandieu et Vent d'Est permettra de :

- Générer 1 GWh d'électricité verte par an,
- Produire l'équivalent des besoins en électricité de 170 foyers,
- Assurer les besoins énergétiques du verger, de la commune de Grignoncourt et des alentours,

Pour se faire, Vent d'Est effectuera des études d'impact agricole, paysagère, d'urbanisme et également des études environnementales. De plus, ils feront aussi le lien avec les entités locales et les services préfectoraux.

Cette station pilote sur les terres des Vergers Grandieu permettra à Vent d'Est d'enrichir son catalogue de connaissances afin de développer des nouveaux projets agrivoltaïques, riches du retour d'expérience de partenariats novateurs tels que celui avec les Vergers Grandieu. Mais surtout, il apporte une solution face aux difficultés que connaissent les arboriculteurs aujourd'hui et les résultats obtenus seront étudiés pour pouvoir ajuster la station mais aussi les futures installations.

Environnement, autoconsommation, agronomie : L'agrivoltaïsme

L'agrivoltaïsme c'est toute une filière au service de l'agriculture avec des bénéfices directs sur les exploitations : réduction du stress hydrique – thermique et lumineux pour la production végétale, amélioration des piliers du bien-être animal et des revenus complémentaires et assurés pour 40 ans pour l'agriculteur.

D'ici 2025, 5 nouvelles installations agrivoltaïques verront le jour dans la région Grand Est.

Le rôle de Vent d'Est

Depuis près de 15 ans, Vent d'Est s'engage en faveur de l'indépendance énergétique et la mise à disposition d'une énergie verte et bon marché, pour donner le plus de valeur possible au travail et à la sécurité de chacun, sans compromis. Toutes les équipes de Vent d'Est œuvrent quotidiennement avec de nombreuses parties prenantes telles que les collectivités territoriales, les agriculteurs, les pouvoirs publics, les industriels, les prescripteurs, ainsi que tous les acteurs de l'énergie dans le but de créer des énergies renouvelables sur nos territoires.



A propos de Vent d'Est

VENT D'EST : DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À L'HYDROGÈNE VERT

Entreprise familiale fondée en 2005, l'entreprise réunit une trentaine d'actionnaires autour de la famille Sylvestre. Propriétaire et exploitante de plusieurs parcs éoliens dans le Grand Est, la société a repris depuis 2017 ses efforts de développement de nouveaux projets d'énergies renouvelables.

L'entreprise se questionne aujourd'hui sur l'utilisation de l'énergie post-production en complément des appels d'offre de l'Etat. Une partie de cette production peut servir à produire de l'hydrogène vert, non émettrice de CO2 par électrolyse de l'eau.

Contact **Presse** : Alisson MUNSCH – 06.30.12.88.80 | alisson@mobhy.eu

Contact **Energies Renouvelables** :

Anne-Lise LECHAPELAIN - 06.76.14.36.24 | anne-Lise@vent-d-est.com

Louisiane DEREAT - 06.01.81.36.11 | louisiane@vent-d-est.com